



## Une offre complète pour l'immobilier d'entreprise

La COR propose une offre foncière et immobilière attractive et diversifiée pour les entreprises : des terrains en zones d'activités, des pépinières et hôtels d'entreprises, un espace de travail partagé...

D'une forte tradition industrielle, gage de savoir-faire et de main-d'oeuvre qualifiée, la COR compte plus de 2.700 entreprises dont les laboratoires Boiron, Gerflor, Malerba, Agis, L3C, Ninkasi Fabrique, etc.

Elle dispose de 19 zones d'activités à vocation industrielle, artisanale ou commerciale et de six zones d'activités en projet, la plupart à proximité d'un échangeur de l'A89 qui relie Clermont-Ferrand à Lyon :

- ZA Actival II à Vindry-sur-Turdine (Les Olmes)

- ZA Basse Croisette à Vindry sur Turdine (Les Olmes)

- ZA Les Tuilières à Saint-Forgeux

- ZA Smadeor à Saint-Romain-de-Popey

- Quartier Gare à Amplepuis

- Quartier Gare à Lamure-sur-Azergues

Ainsi que l'extension de la Zone des Portes du Beaujolais à Thizy les Bourgs.

La COR propose un accompagnement à l'implantation et un dispositif d'aide à l'investissement immobilier d'entreprises .

## 19 zones d'activités



## **Terrains disponibles sur le territoire**

### **Partenariat avec l'ADERLY**

#### Être accompagné pour s'installer

L'Aderly est l'Agence de Développement Economique de la Région Lyonnaise. Son métier est d'accompagner les entreprises nationales et internationales dans leur nouvelle implantation (second site de production, ouverture d'un site logistique, bureaux commerciaux, délocalisation, etc...) sur le périmètre de la COR.

Toute entreprise ne résidant pas sur le territoire de la COR, ayant un projet d'installation, peut bénéficier des services de l'ADERLY :

- Recherche de locaux et accompagnement à l'installation
- Appui juridique et fiscal
- Recherche de financements
- Mise en relation avec l'écosystème local, les grands groupes et PME innovantes de la région lyonnaise, et le réseau OnlyLyon.
- Aide au recrutement des futurs collaborateurs
- Communication

L'Aderly est financée par les collectivités territoriales. Ses services ne sont jamais facturés aux entreprises.

Vous avez un projet d'implantation sur la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien ? L'Aderly est là pour vous accompagner et vous faire gagner du temps !

Contact : Emily Morey, [morey@investinlyon.com](mailto:morey@investinlyon.com) et 07 60 36 68 28

### **Enquête publique Basse-Croisette**

L'enquête publique porte sur le projet d'installation de deux enseignes commerciales (Intermarché et Junet Brico) dans le secteur de " Basse Croisette " sur la commune de Les Olmes, qui doit contribuer au développement économique du territoire Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien. Le site concerné étant actuellement situé en zone naturelle (N), il convient d'adapter le zonage du PLU de la commune à la vocation future du site en créant une zone à urbaniser autorisant l'implantation de commerces (AUi2) et de faire évoluer les différentes pièces du PLU en rapport avec ce projet.

L'enquête publique s'est déroulée du mardi 16 octobre au vendredi 16 novembre 2018.

Retrouvez-en les conclusions dans les documents consultables ci-dessous.

### **Contenu du dossier**

Nom des sections	Nom des fichiers
A - Dossier administratif	
Avis d'enquête publique	A1_avis_presse
Affiche	A2_affiche
Délibération COR	A3_deliberation_COR
Nomination du commissaire enquêteur	A4_nomination_commissaire_enqueteur
Arrêté préfectoral d'ouverture	A5_arrete_prefectoral
B - Présentation de l'enquête publique	
Notice de présentation C -Dossier de déclaration de projet	B1_notice_presentation
C -Dossier de déclaration de projet	
Déclaration de projet	C1_declaration_projet
Demande de dérogation "Amendement Dupont"	C2_amendement_dupont
Evaluation environnementale	C3_evaluation_environnementale
D - Avis et consultations	
Examen conjoint des personnes publiques associées	D1_PV_examen_conjoint
Avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie	D2_avis_CCI
Avis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	D3_avis_CMA
Avis du Syndicat Mixte du Beaujolais	D4_avis_SCOT
Avis de la Chambre d'Agriculture du Rhône	D5_avis_CA
Avis de la Commission Départementale de Préservation Des Espaces Ruraux, Agricoles et Forestiers	D6_avis_CDRAF
Décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale	D7_decision_MRAE
Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale	D8_memoire_avis_MRAE
Procès-verbal de synthèse du commissaire enquêteur	D12_PV_synthese_2018

## Fichiers

## SMADEOR

### Syndicat Mixte de réalisation pour l'Aménagement et le Développement Économique de l'Ouest Rhodanien

Le syndicat de réalisation est composé de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) et de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) .

La vocation du SMADEOR est de réaliser des parcs d'activités de taille significative dans l'Ouest du Département du Rhône, et ce pour accueillir en priorité des entreprises de taille importante, entreprises qui aujourd'hui n'ont pas la possibilité de s'implanter et se développer dans l'Ouest du département.

Création d'une ZAC - concertation : Le SMADEOR envisage la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) sur plus d'une centaine d'hectares sur les communes de Sarcey et de Saint-Romain-de-Popey.

L'article L103-2 du code de l'urbanisme prévoit la mise en place d'une phase de concertation préalable à la création de la ZAC, qui se déroule de la manière suivante :

- Un dossier présentant l'étude est tenu à disposition du public aux sièges de la COR et de la CCPA
- La création d'un espace dédié sur les sites internet de la COR et de la CCPA

- L'organisation d'une réunion publique, qui a eu lieu le 27 juin 2017 à Saint Romain de Popey

Le projet prévoit l'implantation de trois entreprises dont celui d'une unité logistique de l'entreprise SMAD sur un terrain de la commune de Sarcey situé en zone agricole. Pour permettre l'installation de l'entreprise, il convient de faire évoluer le zonage en zone urbaine à vocation d'activités. C'est pourquoi le SMADEOR a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Sarcey.

Cette procédure prévoit une enquête publique de 32 jours, qui aura lieu du vendredi 5 avril 2019 à 14 heures au lundi 6 mai 2019 à 17 heures.

Le dossier d'enquête sera consultable à la mairie de Sarcey et sur internet [www.registre-numerique.fr/smadeor](http://www.registre-numerique.fr/smadeor)